

Cercle de silence Versailles

Lettre n°40 – mars 2013

La circulaire Valls donne des consignes aux préfetures pour examiner les demandes de régularisation. Voilà un tableau récapitulant ses principales avancées et points négatifs :

<u>Avancées :</u>	<u>Points négatifs :</u>
Pour les parents d'enfants scolarisés, il faudra justifier de 5 ans de présence sur le territoire au lieu de 10 et les enfants devront être scolarisés depuis au moins 3 ans.	Le choix d'une circulaire et non d'une loi laisse toute latitude à l'arbitraire des préfetures.
Pour un conjoint d'étranger en situation régulière, 5 ans de présence et 18 mois de vie commune au lieu de 5 ans auparavant.	Celle-ci ne s'applique pas aux roumains et bulgares.
Pour le salarié, il n'a plus à justifier de 12 mois chez le même employeur mais de 8 à 30 mois même s'il a changé d'employeur. La possibilité de présenter un "cumul de contrats de faible durée" représente une ouverture bienvenue en particulier pour les travailleuses domestiques.	Les familles sans enfants ou enfants de moins de 6 ans ne peuvent déposer un dossier.
Suppression de la liste de métiers et intégration des Algériens et Tunisiens au régime commun.	Les travailleurs non déclarés sont exclus de ce dispositif.
Possibilité de régulation pour les jeunes majeurs arrivés avant 16 ans, après un parcours scolaire sérieux et s'ils sont à la charge de leurs parents régularisés en France.	Pour tous les autres jeunes majeurs, spécialement pour les jeunes majeurs isolés, une régularisation reste à la discrétion du préfet.

Appel des évêques des Pays de la Loire à l'occasion de la Journée des Migrants le 13 janvier 2013

Ces évêques invitent les chrétiens à la conversion. Les personnes non-croyantes peuvent elles aussi trouver dans ce texte un appel à regarder autrement les migrants.

A la suite du Pape Benoît XVI, les évêques des Pays de Loire [...] **invitent à changer de regard sur les personnes migrantes et réfugiées.**

Nous ne mesurons pas toujours ce que représentent pour chacun d'entre eux les blessures du déracinement, du détachement et l'arrachement à la terre natale, le traumatisme de l'abandon des membres de la famille, des biens qui assuraient la survie, de l'angoisse face à l'avenir incertain. Rappelons-nous les propos du Christ dans l'évangile selon St Matthieu: « j'étais un étranger et vous m'avez recueilli. » (Mt 25, 35). Comme le développe le Pape Benoît XVI dans la lettre pastorale à l'occasion de la Journée Mondiale des Migrants, **le défi qui nous est lancé est de transformer leur pèlerinage de survie et d'espoir en pèlerinage de Foi et d'Espérance.**

Nous disons aussi toute notre reconnaissance et notre encouragement à ceux qui consacrent leur temps, leur force à l'accueil et la prise en charge des migrants parmi nous. Ils font beaucoup pour aider à la régularisation de certaines situations, quand celle-ci s'avère possible.

Accueillir l'étranger est un défi pour tous les baptisés. Nous invitons toutes les communautés chrétiennes à réfléchir à l'accueil des migrants et des réfugiés. Cela, d'autant plus que dans le contexte de crise que nous traversons, nous sommes parfois tentés par la peur et la méfiance à l'égard de l'étranger. **Nous invitons à aller à la rencontre de l'autre, à aller vers l'autre. [...] . Beaucoup portent des valeurs d'humanité que nous avons perdues, ils ont bien des choses à nous apprendre.**

Mgr Jean-Paul JAMES, Mgr Alain CASTET, Mgr Emmanuel DELMAS, Mgr Thierry SCHERRER, Mgr Yves LE SAUX.

5ème anniversaire du Cercle de Silence de Paris 1er - Conseil d'Etat, le samedi 16 mars de 15h à 16h place du Palais Royal : nous vous y attendons nombreux !

Le cercle de silence de Versailles

Se tient le deuxième jeudi de chaque mois de 18h à 19h

Avenue de St Cloud-Angle avenue de l'Europe à Versailles (Marché aux fleurs)

Les prochaines dates : 14 mars, 11 avril et 9 mai 2013

Contact : cercledesilenceversailles@numericable.com

Charte du Cercle de silence Versailles

Parce que nous avons décidé d'exprimer publiquement le traitement inhumain et dégradant fait aux familles et aux travailleurs migrants en situation irrégulière en France, un Cercle de Silence s'est créé rassemblant régulièrement, à Versailles, dans un espace public, des femmes et des hommes d'horizons et convictions divers.

Par notre participation au Cercle de Silence :

IL S'AGIT de porter l'attention sur les personnes étrangères et sans papiers venues en France pour vivre mieux ou pour sauver leur vie.

IL S'AGIT de rappeler que chacune a droit au respect et que les atteintes à la dignité de quelques unes blessent tous les hommes dans leur humanité.

IL S'AGIT de manifester une inquiétude face aux conditions de détention auxquelles sont soumises ces personnes dans les centres de rétention administrative et de contribuer au travail mené par diverses associations qui sont au contact de ceux qui subissent la loi, qui la font ou la font appliquer.

Il S'AGIT de refuser que des hommes, des femmes, des enfants endurent des traitements dégradants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle.

IL S'AGIT d'affirmer qu'on ne peut approuver des dispositions (lois, décrets, circulaires, directives ...) qui brisent des vies humaines, détruisent des couples et des familles.

IL S'AGIT d'exprimer une espérance fondamentale en notre capacité à faire vivre des valeurs universelles.

Dans un environnement d'agitation et de bruit, le Cercle de Silence, action non violente, envoie un message humain et invite à la réflexion sur des questions concrètes.

Nous invitons donc, à Versailles, toutes les personnes de bonne volonté, croyantes ou incroyantes, à participer à ce Cercle de Silence, en référence à l'initiative des Franciscains de Toulouse.

Le cercle de silence « Versailles » est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres : du Réseau franciscain Gubbio, des fraternités franciscaines séculières, du Réseau éducation sans frontières (RESF), du Service œcuménique d'entraide (CIMADE), du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), de l'Église Réformée de France (ERF) et du Centre Huit, du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD Terre Solidaire), de la Pastorale des migrants des Yvelines, GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés), le Secours Catholique Versailles, Collectif Étrangers Français en Yvelines (CEFY), CCR (Chacun-e raconte), CELY (Croyants en Liberté Yvelines) et Communauté de Vie Chrétienne (CVX).